



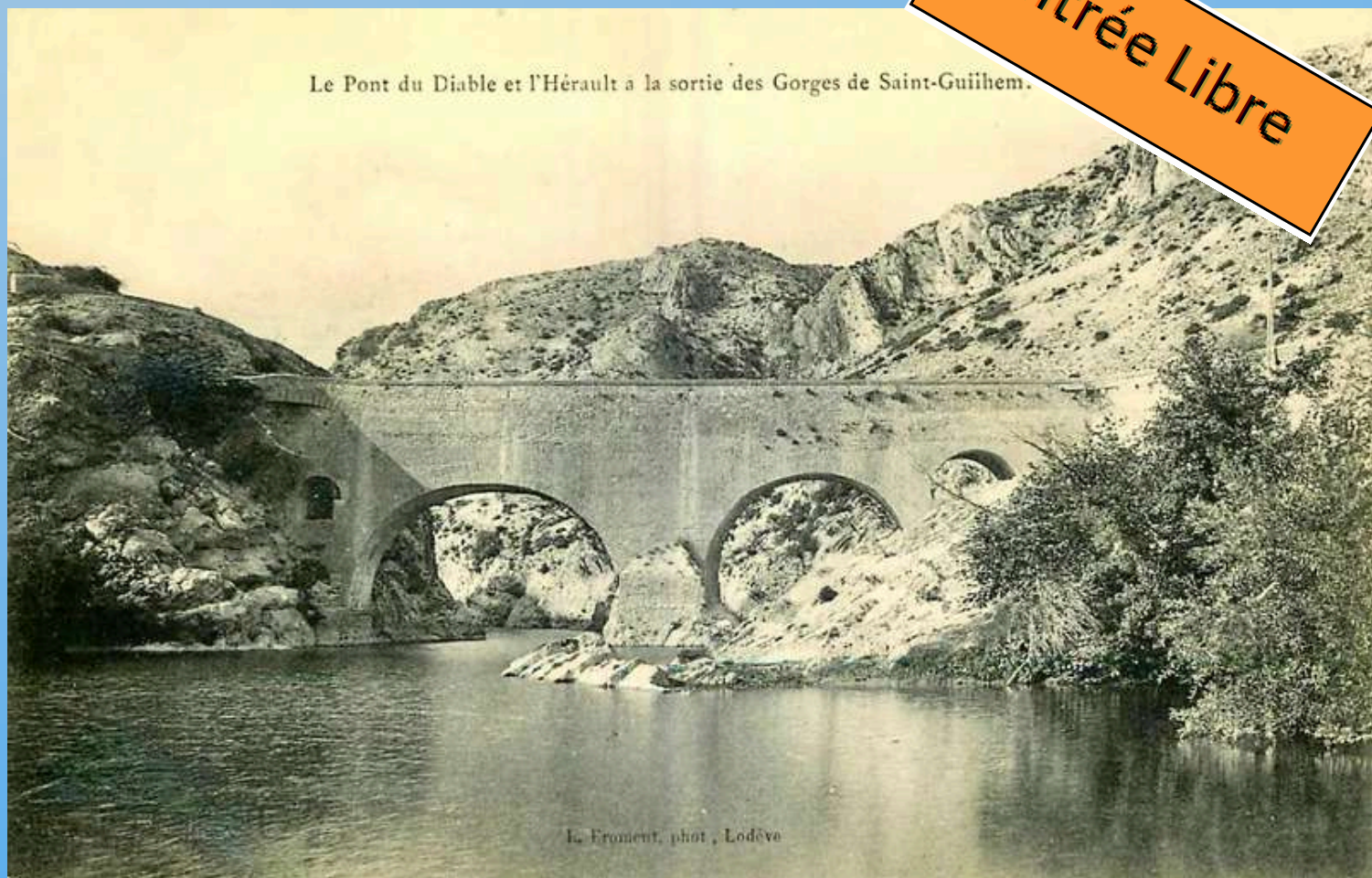
L'Association Lo Picart  
vous invite à la conférence  
de Richard Bavoillot-Laussade

## « Autour du Gourg Noir »

Histoires du franchissement de l'Hérault

Entrée Libre

Le Pont du Diable et l'Hérault à la sortie des Gorges de Saint-Guilhem.



**Vendredi 29 mai à 18h**  
Chapelle Saint-Geniès  
Saint-Jean-de-Fos

**Autour du *Gourg Noir*,  
un site crucial de l'histoire territoriale du piémont héraultais :  
franchissement antique et médiéval du fleuve  
et cluse stratégique de ses gorges (du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle).  
(approche géomorphologique et archéologique,  
historique et architecturale)**

**Autour du *Gourg Noir*.**

Le Gourg Noir (le *Gurgus niger* des textes anciens), est un toponyme historique qui s'est malheureusement effacé au profit d'une appellation née sous la plume des voyageurs de l'ère romantique pour désigner l'ouvrage d'art occupant le site : le *Pont du Diable*<sup>1</sup>. Celle-ci avait déjà occulté le nom ancien du pont, appelé simplement Pont de Saint-Guilhem<sup>2</sup>. Dans le manuscrit du cartulaire d'Aniane, on lit en marge du f° 52r : *Antiquus le pont Gellon ou de Saint-Guillem se nommoit de Nigro Gurgite 1201*. Un acte de 1287 le dit *vocatus Sancti Guillelmi*<sup>3</sup>. Avant d'être connu sous cette dénomination à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le village de Saint-Jean de Fos lui-aussi s'appelait Saint-Jean du Gourg Noir.

Comme on va le voir, c'est à l'avant de cette cluse géologique – constituée à l'ouest par l'épaulement rocheux de la Clamouse et, à l'est, par l'extrémité rocheuse du causse de Montcalmès – que les Romains ont construit le premier pont du Gourg Noir. Ils ont établi l'ouvrage au seul endroit favorable, l'ultime échancrure du fleuve sortant de ses gorges.

Ce sont les marmites de géant immergées mais formant des remous impressionnants au fond de l'étranglement qui ont donné son nom au site. Plus que le noir de l'eau c'est la nature infernale d'une créature retenue tapie au fond qui a qualifié le gouffre immergé. On reviendra sur la présence maléfique.

Lorsqu'on observe les publications *I.G.N.*, d'un tirage à l'autre, on constate qu'en une décennie les cartographes officiels ajoutent, ce qui est naturel, de nouvelles notations topographiques, mais en effacent beaucoup. Le monde rural est le plus impacté par le phénomène ; d'où la nécessité de constituer, commune par commune, un index topographique mémoriel. Notable, l'appauvrissement toponymique du pays est inquiétant dans la mesure où le nivellement et la banalisation des noms de lieux accompagnent l'hémorragie de la mémoire locale comme nationale. Avez-vous remarqué que le lieu historique dans lequel nous nous trouvons est désormais indiqué : *Église St-Géniès*. Liténis, le nom du creuset de l'histoire est maintenant rayé de la carte ; c'est le cas de le dire...

La géographie, mieux la géomorphologie, est la maîtresse de l'histoire. Ici, c'est le Gourg Noir qui commande une histoire millénaire. Je m'explique : historiquement, ce site est au cœur d'un territoire qui pourrait se diviser en quatre quartiers ; le cours de l'Hérault formant une sorte d'axe diviseur vertical et l'alignement collinaire l'axe diviseur horizontal.

1<sup>er</sup> quartier. En haut à gauche de la carte (au nord-ouest), un chaînon de collines pierreuses et rocheuses qui borde l'arrière de Montpeyroux et de Saint-Jean de Fos et constitue un piémont du massif de Saint-Guilhem, lui-même fermé et couronné par la barre de la Séranne.

2<sup>ème</sup> quartier. En haut à droite (au nord-est), le vaste petit causse dit de Montcalmès, que borde à l'ouest et au nord l'ultime section des gorges du fleuve Hérault.

3<sup>ème</sup> quartier. En bas à gauche (au sud-ouest), la plaine orientale du bas-Lodévois (axe E-O), limitée à l'est et au sud par le cours de l'Hérault et, à l'ouest, par le profond Thalweg de l'Agamas.

4<sup>ème</sup> quartier. En bas à droite (au sud-est), la plaine d'Aniane (axe N-S) qui d'un côté borde l'Hérault et de l'autre le réseau de collines garrigueuses appelé plateau de Viols-Argelliers.

L'axe vertical formé par l'Hérault et la ligne horizontale de piémont-plaine divisent deux réalités géomorphologiques qui ont dicté des aménagements historiques distincts des secteurs.

D'abord, dans la géographie historique ancienne, le cours de l'Hérault marqua la limite entre la cité de Maguelone à l'est et celle de Lodève à l'ouest puis, à partir de l'aube du IX<sup>e</sup> siècle la limite entre les domaines monastiques d'**Aniane** (fondé en **778**) et de **Gellone** (fondé en **802**).

Mais dès avant d'envisager la création des deux monastères qui firent pour de longs siècles la vitalité et la richesse de notre région, il convient de tracer l'histoire régionale – et par conséquent locale – des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle.

### **Le contact entre Goths et Francs aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles.**

A la fin du V<sup>e</sup> siècle, le peuple germanique des Goths occidentaux – appelés par commodité Wisigoths – avait réussi à se forger un **vaste et puissant royaume** qui s'étendait de la Loire à la côte lusitanienne, de la côte atlantique aux Alpes italiennes.

Cette entité constituait une entrave au développement du **royaume uni des Francs**, et une menace pour les ambitions de son roi. Clovis avait en poche une carte gagnante,

la faveur du clergé catholique des Gaules, dont les évêques avaient eu à subir les pressions – et parfois la persécution – de leurs maîtres ariens...

Après avoir soumis en 505 les Alamans, le roi des Francs assisté de son fils aîné Theudéric (Thierry) eut les mains libres pour se tourner contre le grand *royaume de Toulouse*. S'étant allié aux Burgondes qu'il avait peu avant vaincu, Clovis pénétra en territoire goth, rejoint près de Poitiers par l'armée du roi Gunthebald. L'affrontement de Vouillé (septembre **507**) fut fatal au Balthe Alaric II, dont le gros des troupes se replia sur Narbonne où fut élu roi son fils naturel Geisalic, Amalric étant encore enfant. Les troupes de Clovis s'emparèrent du royaume des Wisigoths jusqu'aux Pyrénées (**508**).

Il renonça à attaquer la Septimanie, sauvée par l'arrivée de l'armée du roi des Ostrogoths Theudéric *le Grand* qui empêcha le roi burgonde de s'en emparer. Quoiqu'amputée du Toulousain, la province de Narbonnaise allait demeurer partie du royaume wisigothique, désormais hispanique (capitale Tolède), pour deux siècles ; même si devenu roi, Amalric résida à Narbonne. Les frontières sont respectées.

Toujours décidés à la rattacher au *regnum francorum*, les Francs attaquent à nouveau la province gothique en **533**. Ils s'emparèrent de la cité de Lodève au centre, et à l'est de la partie septentrionale de la cité de Nîmes, correspondant à nouvelle cité d'Uzès, créée avec son diocèse probablement au second quart du siècle précédent. Pour assurer une liaison stratégique entre l'Uzège et la marche constituée par le Rouergue, le roi Theutbert/Theodebert I<sup>er</sup> créa le *pagus* d'**Arisitum** comme entité administrative, militaire (et bientôt religieuse). On a beaucoup écrit sur *Arisitum* (et ce n'est pas fini) en confondant généralement – comme dans l'approche de Maguelone – *pagus* et diocèse, c'est-à-dire sans envisager que les deux entités pourraient avoir eu des destins quelque peu différents <sup>4</sup>. Incluant les massifs du Lingas et de l'Aigoual, il se composait du secteur du Vigan, (cité de Nîmes) de celui de Nant (cité de Rodez) et de l'actuel Larzac héraultais (cité de Lodève)...de manière à garantir le réseau de communication viaire supérieur.

Son premier dirigeant fut Nicétus, un aristocrate gallo-romain arverne, comte d'*Arvernum*-Clermont au service des rois mérovingiens. Écarté du commandement de l'Auvergne, il sollicita Childebert, roi *de Paris*, qui lui accorda finalement la dignité ducale avec commandement sur les cités d'Auvergne, de Rodez et d'Uzès ; ce qui marqua l'organisation d'une nouvelle marche militaire franque dont le siège fut fixé à Uzès.

### **Les Francs débordent en Septimanie.**

En septembre **533**, le prince Theutbert (fils du roi Theudéric/Thierry I<sup>er</sup>, et petit-fils de Clovis) conduisit une armée d'invasion qui, depuis le Rouergue méridional pointa par surprise vers Béziers. Après avoir enlevé par surprise le

*castrum* de Dio, il s'avança jusqu'à celui de Cabrières, place que la belle Deutérie lui livra avant de rentrer à Metz à ses côtés. Theutbert renonça à poursuivre son expédition, épousa Deutérie dont il fit la nouvelle reine d'Austrasie... Il est plus que probable qu'à l'instar du territoire lodévois, le *castrum* de Cabrières resta sous contrôle franc, avec la portion septentrionale de la cité de Béziers. En 535, l'évêque de Lodève Deutère participa au concile de Clermont, preuve que le Lodévois était désormais compris dans le royaume franc d'Austrasie.

Logiquement, pour garantir la route reliant le Biterrois septentrional et le Lodévois méridional à l'Uzège, les Francs durent s'emparer de la partie septentrionale de la cité de Maguelone, dont on verra qu'au Moyen-âge elle sera distinguée sous le nom de Montferrand... Favorable aux Francs, cette situation perdurera durant un bon demi-siècle <sup>5</sup>.

Dès **586**, profitant de sa présence à la frontière aquitano-vascone et de l'affaiblissement de la région à la suite d'une grave épidémie le roi Gontran de Bourgogne décida de lancer une offensive sur la Septimanie. Il attaqua la province au moyen de deux armées formant une tenaille. Si Nîmes résista à cette campagne, Carcassonne fut soumise. Mais le roi Réccared contre-attaqua avec force, repoussant l'ennemi jusqu'aux anciennes frontières de la Narbonnaise. Après la victoire du duc Claude sur Gontran, dont l'armée – accrue des troupes du duc Austrevalt d'Aquitaine – fut défaite sous les murs de Carcassonne, la cité de Lodève et les districts avancés du glacis franc furent réintégrés à la Septimanie gothique.

C'est ce renversement d'occupation qui poussa Réccared à fortifier la vieille frontière, c'est-à-dire au contact de l'Albigeois, du Rouergue et du Gévaudan. Entre 585 et 588, les Wisigoths s'étaient emparé de plusieurs *castra* et *castella* que les Francs avaient établi au nord pour tenir leur glacis avancé. A part les places enlevées manu militari, la plupart furent abandonnées par les Francs au fur et à mesure de leur retraite. Désormais inutiles, ces *castra* et *castella* ne furent naturellement pas réarmés.

Profitant de l'immense crédit qu'il retirait de cette victoire, Réccared annonça en 589 sa conversion au catholicisme, immédiatement suivi par la plus grande part de l'aristocratie et du clergé, ce qui entraîna celle du peuple.

Pendant près d'un siècle, il n'y a plus trace d'agressions franques contre la Septimanie gothique.

En 672, la Septimanie fait sécession. Envoyé par le roi Wamba pour la réprimer, le duc Paul s'est proclamé roi à Narbonne, contraignant Wamba à réagir à l'usurpation en venant lui-même rétablir son autorité en 673 (Nîmes prise le 1<sup>er</sup> septembre). Les Francs ayant soutenu Paul, Wamba était décidé à en découdre avec ses voisins. Dans la nuit du 5 au 6 septembre, on apprend que l'armée du duc Loup d'Aquitaine, qui venait de se réconcilier avec le nouveau roi Childéric II, marchait sur Béziers. Dès

l'aube l'armée de Wamba se dirige vers l'ouest à marche forcée. Averti de l'arrivée du roi des Wisigoths, Loup lève le camp – établi à Aspiran <sup>6</sup> – et regagne sans hésiter ses bases, empruntant – précise Julien de Tolède – des chemins de montagne et des gorges.

Les frontières de la Septimanie ne changèrent plus pendant près de cent-cinquante ans, lorsque les Arabo-berbères réussirent à faire céder le verrou des *Clusae* (le Perthus). Mais ceci est une autre histoire... Il est plus que probable que d'anciennes places de sécurité furent réoccupées comme refuges de Goths septimaniens ou bien réarmés pour parer à une éventuelle pénétration musulmane au-delà des plaines.

### **Un glacis militaire franc oublié.**

Pourquoi cet excursus historique, sinon pour tenter d'en lire l'empreinte sur le terrain qui nous importe.

Mes études et ma formation à l'histoire militaire m'ont permis de ne jamais oublier l'observation des cartes géographiques ; ce que la majorité des historiens néglige coupablement...

Dans mon approche des textes – en substance Grégoire *de Tours* et Julien *de Tolède*, mais aussi les annales et chroniques franques ou espagnoles – je me suis toujours appliqué, au-delà des frontières administratives ou ecclésiastiques, à identifier les limites naturelles et la grande voirie. Lorsque dans ces époques lointaines on parle de cités libérées, reconquises ou conquises, on aurait bien tort de croire que les parties en présence se sont arrêtées à des tracés politiques ; qui d'ailleurs étaient rarement précis comme ils le sont devenus.

Ces identifications régionales m'ont permis, je crois, de comprendre les variations non pas de frontière mais de contact entre Wisigoths et Francs au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement entre le second et le quatrième quart du VI<sup>e</sup> siècle.

Il ressort des événements décrits ci-dessus que les Francs ont occupé militairement **une portion importante du piémont septimaniens entre 533 et 585**. Nous savons que les Francs suivaient la méthode romaine du *limes*, c'est-à-dire tenir un front en déterminant face à l'ennemi un glacis plus ou moins profond. Ponctué de *castra* (= forts à usage de commandement et de garnison), eux-mêmes renforcés par une ligne de *castella* (= fortins à usage de relais et de vigies), tous reliés par des chemins sous contrôle, ce *no man's land* s'appuyait à des obstacles naturels (cours d'eau, zones collinaires ou rocheuses, ravins ou gorges).

Par ailleurs, il est assez probable que la plupart des châteaux médiévaux de la région sont, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, des réappropriations de sites fortifiés anciens (abandonnés depuis la paix carolingienne), dont l'intérêt est alors un contrôle territorial local (seigneuries) et l'affirmation d'un lignage féodal (châteaux). Sans prétendre que le phénomène ait été généralisé, il est probable que ce fut le cas de Roquessels, Dio, Mérifons/Malavielle, Mourèze, Cabrières, Nebian/La Tourelle, Saint-Saturnin/Rocher-des-Vierges, etc. ...

La phase intermédiaire fut la conservation des places les mieux situées pour réaliser le quadrillage territorial des comtés carolingiens en *vicariae*/vicairies, sortes de sous-préfectures (2<sup>ème</sup> moitié du IX<sup>e</sup> siècle – X<sup>e</sup> siècle). Lors de la période suivante, les *castra* vicariaux échapperont généralement aux comtes (ou en l'occurrence aux Wilhelmides, titulaires de la marche de Gothie) au profit de leurs *vicarii* et *vicecomites* (vicaires et vicomtes), devenus les maîtres principaux de la terre (vicomtes de Lodève, *marquis* d'Anduze, *satrapes* de Sauve...). Au X<sup>e</sup> siècle, dans la région, le terme *castrum* désigne à la fois la fortification et son territoire. Parfois, ce dernier dispose d'un *suburbium*, terme désignant alors une petite agglomération...castrale.

Certains de ces *castra* mérovingiens ne furent jamais réutilisés après leur abandon pour être devenus inutile à la fonction qui avait présidé à leur création. C'est, je crois le cas de deux sites locaux : le *castrum de Montcalmès*, associé au Gourg Noir, et le **Roc de Pampelune**, situé à une douzaine de kilomètres à l'est, dans les garrigues d'Argelliers.

### Un regard sur le Roc de Pampelune.

Si, sur la base de la céramologie, le site de hauteur du Roc de **Pampelune** aurait été anthropisé vers 480, cela correspondrait au moment où le roi Euric a parachevé l'extension du royaume gothique en s'emparant de la Narbonnaise en 471-472 et à la dissolution de l'empire en Occident (476). Le village du Roc de Pampelune serait-il goth ?

Pour quelle raison une telle implantation en un lieu si isolé ? Je crois plausible qu'il s'agisse d'un *castrum-suburbium* bâti par les Francs lors de leur avancée de 533, ce qui correspondrait bien à l'estimation archéologique de Laurent Schneider qui situe l'apogée du site vers 520-540, avec un déclin-abandon à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. L'avantage de la position est d'être en lisière de la plaine et invisible de celle-ci, et de se situer à moins de quatre kilomètres de la voie romaine de piémont reliant Uzès à Lodève, fondamentale pour la circulation des troupes dans le glacis franc central. Entièrement "démontée" lors de son abandon, l'église qui occupe l'éperon sommital du site appartient à une typologie de sanctuaires désormais bien identifiée qui, il faut le souligner, n'est connue que l'espace franc des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle <sup>7</sup> ...

## Un autre sur le château de Saint-Guilhem.

C'est ici qu'il faut aborder la question de ce que fut le site que les textes médiévaux appellent le *castrum de Verdun*. Constitué par une puissante arête rocheuse dominant celui de Gellone, le premier site, porte les ruines d'un château d'époque féodale (dépendant du monastère au XII<sup>e</sup> siècle). Il a donné son nom au cours d'eau alimentant le val de Gellone, la grandiose et fertile reculée karstique abritant Saint-Guilhem et son célèbre monastère carolingien. Les indices sont assez nombreux pour affirmer que cette magnifique position rupestre a été occupée depuis au moins l'âge du Fer. A son pied se dressait – depuis probablement la basse Antiquité – une *villa* dénommée *Alciacum* qui, acquise par le duc Guilhem, servira à l'implantation de son monastère en 802.

Mais si, au Moyen-âge, le château de Saint-Guilhem n'eut qu'une fonction de prestige féodal, quelle pouvait être l'usage du site précédemment ?

*Virdunum*, est un nom manifestement antérieur à l'époque carolingienne : avant de désigner une forteresse durant la période gallo-romaine, le mot *dunum* (qui donnera donjon) désignait un lieu élevé, dominant ; associé ici à l'hydronyme *ver/vir/virs* désignant un torrent, un cours d'eau.

Si aucun texte carolingien n'atteste que le site de Verdun a été un des *castella* mérovingiens dont on vient de parler, et qu'il ait correspondu à un district (*castrum*) militaire du glacis du VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, je suis persuadé de son usage de vigie. En effet sa position permet une surveillance visuelle et une communication par signaux à grande distance, vers le nord avec le Farriol (un des petits sommets de la Séranne) au nom parlant (phare), au sud avec la vigie du **Montcalmès**.

## Le *castrum* mérovingien du Montcalmès.

Après des doutes – et quatre visites, dont deux attentives, de la partie rupestre – , je défends l'identification du siège du *castrum Monte Calmensi* avec la portion terminale (rive gauche) des gorges de l'Hérault : entre le Thalweg de Fontcaude et l'éperon rocheux dominant le pont-canal et La Bergerie. C'est là qu'il faut faire preuve de finesse en abandonnant l'idée de découvrir les ruines d'un château-fort. D'abord, l'organisation spatiale du siège de ce *castrum* militaire du VI<sup>e</sup> siècle a été dictée par la configuration géomorphologique et une nécessité sécuritaire : contrôler le passage de la cluse, surveiller la plaine, voir sans être vu. C'était à plein titre un poste avancé, une place de surveillance et un verrou stratégique tout à la fois.

Formant la partie orientale de la cluse <sup>8</sup> on trouve d'abord un puissant éperon rocheux constitué de plusieurs ressauts de falaise. La partie sommitale présente un petit plateau légèrement en pente. D'environ un hectare, il domine d'environ cent-cinquante mètres la vire qui est aujourd'hui occupée par le Canal de Gignac <sup>9</sup>. Au point le plus haut se dresse une puissante chandelle rocheuse qui surplombe directement les gorges (cf. infra).

**A.** L'implantation de cette structure à l'abri des gorges a été conditionnée par une importante **voie de pénétration**, conduisant, depuis le Gourg Noir et la voie romaine, jusqu'à la place forte d'Agonès, probable forteresse de commandement régional et accès à l'*Arisitum* <sup>10</sup>. Depuis le nord, toute armée franque destinée à débouler en Septimanie centrale ou à re-fournir le glacis se devait d'emprunter ce parcours. Ici aussi, les cartes parlent.

D'abord en rive gauche du fleuve, à l'abri des crues, après environ 1200 mètres, **ce chemin** des gorges descendait au gué de Plancameil par un plan incliné aménagé dans la table rocheuse dominant les eaux. Il en reste des traces du décaissage mais aussi des maçonneries face à la grange de Brunan. Effectué devant l'ancien village Brunan, le passage en rive droite conduisait à Gellone d'où le chemin suivait les gorges jusqu'à Issensac.

**B.** L'autre donnée fondamentale au contrôle de la cluse de l'Hérault est le **passage de la voie romaine de piémont**, conçue sous l'empire pour relier Nîmes à Lodève, mais rejoindre aussi Béziers par le nord. Il est évident que le glacis franc devait s'assurer de ce parcours indispensable pour, cette fois, relier directement Uzège et Lodévois.

Authentique, le diplôme d'immunité délivré à Regensburg le 27 juillet 787 (non 777) en faveur du **monastère d'Aniane** dit que le monastère est établi au lieu-dit Aniane, dans le *pagus* de Maguelone et sous le *castrum* de Montcalmès <sup>11</sup>. Le terme *subtus* prouve que *castrum* s'applique ici au territoire homonyme, le monastère se dressant dans la plaine à près de six kilomètres à vol d'oiseau du piton castral.

Il est probable que le territoire castral, implanté à l'extrémité nord-occidentale de la portion occupée du *pagus* de Maguelone correspondait aux actuels territoires communaux d'Aniane, Puéchabon et Argelliers. Il touchait donc au territoire de la cité de Béziers, dont l'accès était probablement défendu par la forteresse de Gignac.

**C.** Les diplômes (farcis) de Louis *le Pieux* datant de 814-815 et 822 précisent que le Montcalmès se trouve tout près de l'Hérault et qu'il y a une **église** – longtemps à usage paroissial – **dédiée à saint Hilaire**. Hilaire *de Poitiers* est le célèbre théologien gallo-romain, évêque entre 353 environ et 367, très populaire parmi les Francs car fer-de-lance de la lutte contre l'Arianisme. Cette titulature est donc une claire signature franque, antérieure à la conversion des Goths à l'orthodoxie catholique, qui situe logiquement sa construction entre 533 et 589.

La typologie de l'église **Saint-Hilaire**, aujourd'hui ruinée (église-boîte, nef de 8 m) confirme pleinement cette datation. Elle était dotée d'un **cimetière**, dont un quinzaine de sépultures en coffre de lauze ont été détruites lors de la construction du canal. Sur un replat voisin, proche de la source de Fontcaude, on pouvait voir il y a un siècle et demi les ruines d'un **hameau**.

Dans la geste wilhelmide, *Guillaume d'Orange jure par le cor (corps) saint Hyllaire !*

**D.** Et puis, entre l'église Saint-Hilaire et l'entrée de la cluse, toujours sur la même terrasse rocheuse et au bord du chemin, figure le bâtiment (en partie détruit ou englouti sous le talus du canal) que les textes du XVII<sup>e</sup> siècle appellent la **Sale de Charlemagne**, et qui servait alors de bergerie (jasse). Outre une identité d'appareillage des maçonneries, l'appartenance de l'église et du bâtiment au même "dispositif" est confirmée par la documentation médiévale et tardive qui les situent dans le même *terminium*/tènement appelé de Saint-Hilaire.

Soigneusement maçonnée, cette construction de 25 mètres de long, possédait un étage sur plancher, surmonté d'un "grenier" sous une toiture à deux eaux. La présence d'ébrasements de fenêtre prouve qu'il s'agissait initialement d'un immeuble d'habitation. Les sondages archéologiques permettent de le dater du VI<sup>e</sup> siècle, ce que confirme le mode de construction. Une fouille complète aurait permis de mieux lire cette belle construction, qui n'était peut-être pas isolée. A mon sens, il s'agissait du casernement destiné à la garnison du *castrum*, le rez-de-chaussée servant d'écurie.

**E.** Quant au *castellum*, il se trouvait juste au-dessus (accessible par un éboulis dans lequel subsistent des vestiges d'un sentier en zigzag avec murette de soutènement et quelques appuis rocheux. Il débouchait sur une échancrure de terrain qui correspond à la jonction du petit plateau évoqué précédemment avec un longue arrête caillouteuse descendant du rebord du cause par une série de ressauts.

Près du départ supérieur de cette descenderie, à 265 mètres d'altitude, se trouvent les ruines d'un bâtiment en pierre sèche d'origine et d'usage non identifiés. Ici aussi, le sentier descend par palier (restes de soutènement). L'échancrure forme un petit col car, sur l'autre face, se trouve un calavenc/ravin. Facile à barrer, un rétrécissement longeant son rebord donne accès au petit plateau entièrement bordé de précipices et formant une sorte de proue dominant l'intérieur des gorges comme la cluse et le Gourg Noir. Contre le passage où se trouvait forcément la porte du fort (*castellum*) se trouve la puissante chandelle rocheuse déjà évoquée. Formée par une falaise côté gorges (à l'ouest et au nord), elle est facilement accessible depuis le petit plateau. Son sommet (entre 5 et 7 m) – comme la croupe qui le prolonge – a clairement été aménagé pour former une table d'environ trois-quatre mètres d'amplitude. On note, au contact de l'abrupt, les restes de soutènement en pierre sèche qui témoignent d'une utilisation du piton. A sa base, côté est, on a identifié les premières assises maçonnées (de 3 à 4) d'un mur de plusieurs mètres de long ayant manifestement chapé le rocher (les assises sont inclinées). D'autres vestiges d'une enceinte sommaire se trouvent sur

les rebords du petit plateau, sur lequel a été récoltée en surface de la céramique protohistorique et altomédiévale <sup>12</sup> .

Ce *castellum* n'avait manifestement pas pour fonction de loger une garnison, installée en contre-bas, mais celle d'assurer la surveillance visuelle de la moyenne plaine héraultaise. Si depuis la plaine – et même depuis le causse d'Aumelas – la structure devait être relativement mimétique (ce que l'observation lointaine aujourd'hui laisse penser), du sommet de la chandelle rocheuse (sorte de donjon) la vue panoramique permettait de repérer tout déplacement. Quelques hommes devaient se relayer dans cette vigie, afin de repérer l'arrivée de troupes, qu'elles débouchent en plaine par le chemin de Substantion via Montarnaud et Aniane, de la voie antique reliant le littoral maguelonais à Gignac via Murviel et Saint-Paul, ou du bas Biterrois via le chemin longeant la rive gauche de l'Hérault entre Montagnac et Gignac...

### **De l'importance de ce *castrum*.**

L'importance du site choisi par les Francs pour garder la "porte" stratégique du Gourg Noir et surveiller un important segment de leur glacis militaire, était accrue du fait que, par *Alciacum*/Verdun, on pouvait communiquer avec la partie haute du Lodévois. Depuis le nord, les Francs ont suivi plusieurs axes de pénétration pour atteindre la Septimanie (en fonction des circonstances) : d'ouest en est celui traversant la Montagne Noire depuis l'Albigeois (d'où l'importance des forts du Cabardès) pointant sur Carcassonne ; celle qui, descendant du Rouergue en Lodévois, débouchait à la cluse de Rabieux, avec son alternative "secrète" Lunas-Dio-Cabrières menaçant de fondre sur Béziers ; le chemin reliant l'Aigoual au Pic-Saint-Loup via le Pays de Londres, pointant sur Substantion ; le chemin vellave qui, traversant les Cévennes pour parvenir à Alès et Anduze pointait sur Nîmes.

La **voie des gorges** partant de la cluse du Gourg Noir était d'autant plus importante qu'avant la fondation de Gellone, le chemin qui – de nos jours encore (la D.4) permet de gagner Saint-Guilhem – n'existait pas. C'est Guilhem qui fit aménager en chemin carrossable ce qui devait auparavant n'être qu'un sentier de chèvre, et qui fit assez probablement rétablir le passage d'une rive à l'autre.

De nos jours, qui se rend depuis le nord de la France à Saint-Guilhem par la route (via Le Caylar, Lodève, Gignac et Aniane) doit obligatoirement se rendre à l'entrée des gorges, avant de les remonter. Rares sont les touristes choisissant le parcours passant par Montpeyrroux et Saint-Jean de Fos ou qui, partant de Millau par la Dourbie, arrivent de Ganges via Saint-Bauzile et le Causse-de-la Selle. Jadis, on accédait à Gellone exclusivement par ce chemin, ce dont témoigne par exemple l'épisode de l'arrivée de Guilhem en 805 et la fuite des "moines voleurs" venus de la *Francia* vers 880 <sup>13</sup> . Dans les deux cas, le lieu impliqué est l'*Ouradou* situé avant le premier barrage et le ravin de Malafosse <sup>14</sup> .

## Du dieu Araur au Drac satanique.

Le *libellus de Miraculis*, manuscrit consignait un panel de miracles (possessions diaboliques) obtenus par intercession de saint Guilhem (avant 916) a été déclaré apocryphe et sans valeur historique – et par conséquent inutilisable – car il aurait été rédigé dans le sillage de la *Vita*, que certains ont décrété avoir été fabriquée au XII<sup>e</sup> siècle (vers 1120-1130) en raison du "pèlerinage jacobite" <sup>15</sup>. L'argument-massue de ce jugement serait qu'on y lirait que la construction du pont était due à Guilhem. Non seulement cette affirmation est fautive mais les récits rapportés peuvent être calés chronologiquement au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles (le plus récent étant un épisode impliquant l'évêque Fulcran, entre 950 et 980).

C'est le *Moniage Guillaume*, chanson de geste du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, qui le dit en rapportant sa bataille avec Satan (fondement de la légende locale) <sup>16</sup>. Ceci étant, la littérature peut s'appuyer sur un texte carolingien perdu – ce ne serait pas la première fois –, d'autant que l'acte n'aurait rien d'anormal, ainsi qu'on le voit plus avant.

Le premier miracle du recueil revient d'ailleurs à la relique de la Croix. Sous prétexte – cela pourrait qu'être une pieuse explication – que les barques passant près du Gourg chaviraient en engloutissant passagers et marchandises, Guilhem ordonna une procession solennelle jusqu'au Gourg Noir. En présence de la communauté entonnant des psaumes et d'une grande foule priante éplorée, l'abbé procéda à un rite apotropaïque par l'ostention-bénédiction du reliquaire : dès que le Saint Bois apparut au-dessus de la rive l'apparition diabolique s'éleva du fond de l'eau. A sa vue, Satan – appelé ici le Drac (*Draco*) hurla, menaça.

Puis soudain, vaincu, il s'effondra pour ne jamais plus sortir de sa tanière fluviale. Ce dragon n'était autre que la divinité du fleuve Hérault, auquel on avait de tout temps fait hommage d'une offrande <sup>17</sup>. Telle est la vraie légende du Pont du Diable, au passage duquel on pratiqua longtemps le rite propitiatoire du lancer de monnaie (d'origine pré-chrétienne) <sup>18</sup>. Cet usage médiéval renforce l'idée d'un franchissement du Gourg Noir remontant à l'Antiquité.

Comte carolingien, Guilhem peut fort bien – c'est même probable – avoir appliqué les préceptes généraux édictés par Charlemagne relatifs à la réfection des voies de communication et, notamment, à la réparation des ponts. Et l'occurrence, il se serait simplement agi de rétablir un double tablier de charpente <sup>19</sup> prenant appui sur les culées antiques : celles de la rive droite et du pilier central sont encore visibles. Quant au puissant podium central et à la culée orientale, ils ont manifestement été intégrés dans l'ouvrage médiéval. On envisage in fine la question du pont maçonné du XI<sup>e</sup> siècle.

## Les Brousses, Calmès et Montcalmès...

Le plateau que nous appelons Causse de Montcalmès est aujourd'hui partagé entre les communes d'Aniane et de Puéchabon. Correspondant à la section cadastrale d'Aniane, la portion mineure est depuis le Moyen-âge dénommée Bois des Brousses<sup>20</sup>. Elle forme une profonde entaille dans le territoire de Puéchabon puisqu'elle va jusqu'au ravin de la Fontcaude, englobant Saint-Hilaire, la *Sale de Charlemaigne* et le piton castral. Cela prouve que malgré la formation (prob. fin XI<sup>e</sup> siècle) d'une nouvelle paroisse ou plutôt le déplacement du siège au village des Brousses, le monastère a tenu à conserver en directe cette portion de l'ancienne paroisse Saint-Hilaire.

Aujourd'hui isolée sur sa moure couverte d'oliviers, la Chapelle Saint-Silvestre portait un habitat qui se dépeuplera progressivement au XIV<sup>e</sup> siècle (semble-t-il) au profit du village qui s'était organisé à l'abri du château de Puéchabon. Dans le cartulaire d'Aniane, l'église Saint-Silvestre est alternativement appelée des Brousses et de Montcalmès aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Sa qualité de matrice paroissiale est attestée dès 1100, au moment où le bâtiment est offert au monastère par ses propriétaires, Raimond et Gaucelme des Deux-Vierges entre 1108 et 1114<sup>21</sup>.

Le cartulaire d'Aniane permet de savoir qu'au XII<sup>e</sup> siècle les seigneurs de Puéchabon sont issus d'un lignage portant le nom de *Calmis/Calms* ou *Calmes*. En 1162, en présence notamment du moine Bernard de Puéchabon, Raimond de Calmès remet à l'abbé Raimond Guilhem de Montpellier sa part du château de Puéchabon (*castellum Podio a Bone*) qui lui rétrocède cet alleu en fief (acte n° 4).

Deux ans plus tard, Bertrand de Puéchabon exécute exactement la même démarche, en présence de Raimond de Calmès (acte n° 1). En 1211, Bernard de Calmès et Guilhem de Puéchabon reviennent sur la décision de leur père Raimond de Calmès dont ils redéfinissent certains termes avec l'abbé Bernard de Verfeuil, auquel ils prêtent l'hommage féodal. Parmi les témoins : Raimond de Lavène (mas en rebord du plateau de Montcalmès). Enfin, en 1215, avec l'accord de ses quatre fils, Raimond de Calmès cède pour 50 sols melgoriens à un moine d'Aniane des terres dans le tènement du Devès, appartenant à la paroisse Saint-Silvestre des Brousses (à 2 km au sud de l'église, actuelle commune d'Aniane)<sup>22</sup>. Un des confronts est le *rivus Calmensis*, torrent affluent de l'Hérault, aujourd'hui appelé Le Rieu.

De cela une conclusion évidente : *Calmis/Calmès* est le nom ancien du causse de Montcalmès, dont l'habitat principal était l'actuel Mas de Montcalmès<sup>23</sup> implanté au centre d'une cuvette fertile de ce plateau rocailleux<sup>24</sup>. Il est possible qu'il ait initialement constitué la résidence habituelle des titulaires du *castrum*. **Le Mont de Calmes** est par conséquent l'appellation qui a été choisie pour distinguer la structure "militaire" situé à l'**extrémité du plateau appelé Calmès**, en limite du *pagus* de Maguelone.

### **La fin du Mont (de) Calmès au VIII<sup>e</sup> siècle.**

Peut-on savoir jusqu'à quand ce dispositif défensif a été en service ? Si le roi Charles a cédé son territoire au comte de Maguelone, qui a permis l'établissement par son fils d'un monastère, c'est que le *castrum* – et même son *castellum*-vigie – était pleinement désactivé.

Il serait logique que face au déferlement des Infidèles en Septimanie de 719-723, les Francs aient réoccupé tout ou partie de leur ancien glacis de "hautes Garrigues" ou que la résistance gothique des Akhilabert, Ansémund et Akhilulf s'y soit retranchée. Le *castrum* de Montcalmès aurait ainsi repris du service **entre 720 environ et 752**.

Depuis 759, année de la libération du joug musulman de la province de Septimanie (la *Gallia gothica* du royaume de Tolède) par les Francs et Goths enfin alliés, le gouvernement des cités avait été confié à des comtes par le souverain franc (elles donneront les comtés du même nom). Le *pagus Magdalonensis* est alors dans les mains d'un Goth qui, allié de Pépin *le Bref*, a permis de libérer la province de l'Infidèle, conservant les fonctions qu'il recouvrait depuis 752 probablement.

Au-delà de sa fidélité aux Francs et de qualités militaires indéniables, le père de saint Benoît d'Aniane, était de race royale gothique ; par conséquent ses fils Witiza et Amalric (*Amicus*) également.

Sans que je développe ici la question, le comte Akhilulf (*Aigulphus*) était apparenté au duc Akhilabert qui, après la disparition du dernier roi réfugié en Narbonnaise (disparu au combat) poursuivit la résistance entre 721 et 725 probablement dans les massifs montagneux. Après l'assassinat du patrice Ansémund qui, soutenu par Pépin *le Bref*, tenta de s'emparer de Narbonne en 752, c'est sur Akhilulf que reposa la résistance des Septimaniens philo-francs.

Après la prise de Narbonne en 721 – où ils installèrent un gouverneur (wali), les Arabo-musulmans n'ont pas colonisé la Septimanie. Ils se sont contentés du contrôle de ses plaines, de leurs villes et des grandes voies de circulation, laissant les Goths récalcitrants se maintenir dans les massifs montagneux, le Conflent et les Corbières (futur Razès), le Cabardès, le Lodévois-Larzac et les Cévennes...au contact des Francs et de leur marche militaire. On connaît quelques noms de ces comtes goths qui animèrent un temps la résistance : au premier plan desquels le duc narbonnais Akhilabert, qui pourrait avoir été un petit-fils du roi Egikha (mort en 702), le comte Wilbert et le comte Akhilamund ; l'un comme l'autre pouvant avoir été le père du futur comte de Maguelone.

### **Le pont médiéval du Gourg Noir.**

Pour clore ce parcours, il convient de revenir sur le remarquable ouvrage d'art médiéval que nous avons pris la déplorable habitude de dénommer Pont du Diable.

Ce n'est pas le lieu de proposer une étude détaillée du monument ; elle sera prochainement proposée. C'est pourquoi je ne vous imposerai pas une description architecturale. Chacun connaît de mémoire, je pense, sa physionomie Deux grandes arches et deux ouïes latérales (dont une de "style romain"). Après la crue cataclysmique de 1766, où les eaux submergèrent de trois mètres l'ouvrage, on procéda à d'importantes réparations en 1770-1771 : outre le rétablissement des parapets, on rabota le léger dos-d'âne central et on adoucit la pente côté Aniane. En 1783 probablement, on doubla par placage amont la largeur de l'ouvrage, portant la chaussée de 4 m à 6,50 m.

On doit à Gaston Combarous d'avoir repéré en rive droite les vestiges d'une culée maçonnée qui ont servi d'appui au chantier médiéval. Mieux, on peut dire aujourd'hui que le puissant socle carré servant de pile centrale à la double arche "romane" est lui aussi un reste de l'ouvrage d'art antique. En Val d'Aoste, une culée du pont médiéval de Châtillon s'appuie sur celle de l'ouvrage antique qui permettait depuis le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au passage de la voie conduisant via Aoste au *Summus Poeninus*, le col du Grand-Saint-Bernard.

Avant Combarous, modèle de l'érudit amateur et du chercheur de terrain d'autrefois, personne n'avait envisagé la présence locale de certains tronçons de voies romaines. Ayant assisté en 1932 aux terrassements nécessaires aux accès du pont routier actuel, il avait observé, sur l'épaulement rocheux occupant l'actuel virage d'accès de la rive gauche les vestiges d'un petit édifice carré, d'époque romaine, qu'il interpréta – à juste titre probablement – comme un *burgus*, c'est-à-dire un octroi destiné à gérer le passage du pont antique.

Qui dit voie romaine et fleuve à franchir, sait qu'il y a pont. Reprenant le plus souvent des tracés beaucoup plus anciens, les Romains négligeaient les gués et recherchaient des franchissements les plus directs possibles. Le pont s'imposait à leur conception du réseau viaire.

Il fut en fonction jusqu'en 1932, ce qui indique que son service dura plus de neuf siècles (depuis 1028 probablement).

Partiellement reproduite dans le cartulaire de Gellone <sup>25</sup> la *convenientia* de construction du pont "romain" conclue vers 1025-1026 spécifie : *in ponto non habeat ecclesiam neque castellum neque nulla forteza excepto ponto*. Cette disposition a manifestement été arrêtée en raison d'un différend juridique entre les partenaires...ou d'un dispositif fiscal précédent (?).

Au XI<sup>e</sup> siècle, la construction du pont "romain" a manifestement rebattu les cartes dans ce secteur sensible du territoire. L'initiative de rétablir le franchissement de l'Hérault au Gourg Noir revient à la puissante maison féodale des Anduze-Sauve, qui patronne alors les deux monastères d'Aniane et de Gellone. Si le grand chantier de l'abbatiale gellonnaise est réalisé sous les auspices de Bernard *Pelet* et de sa nouvelle épouse la vicomtesse Garsinde de Béziers-Agde, c'est son fils Frédol (né du premier

lit, † en 1028-29) qui est le "tuteur" d'Aniane. Évêque du Puy depuis 1016, il a succédé à son frère Géraud, évêque de Nîmes, mort début 1026.

Au témoignage des actes n° 147, 148 & 149 du cartulaire d'Aniane, Frédol a offert au monastère des terres dans le vaste terroir d'Argelliers, dont un important domaine abandonné appelé Puech-Haut (*Podium altum*).

### **Saint-Jean du Gourg Noir devient Saint-Jean de Fos.**

L'importance de la *villa* de **Saint-Jean du Gourg Noir**, cédée – avec tout le fisc de Liténis – en 805 par Guilhem à Gellone s'est accrue à la suite de l'édification du pont "roman". Situé à deux pas de l'entrée du chemin d'accès au monastère, le village a été une première fois fortifié dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, puis de manière ample sous les auspices de l'abbé Richard à partir de 1162<sup>26</sup>. Le fort de Saint-Jean constitua dès lors, au bénéfice de Saint-Guilhem, la fortification que les contractant de 1026 s'étaient interdit de bâtir sur le pont, en son milieu comme à ses entrées...

Occupant sa moure depuis l'Antiquité au moins<sup>27</sup>, la *villa* Saint-Jean avait sans aucun doute bénéficié de la voie romaine qui la bordait. Il est même envisageable que cet habitat, situé en sommet de la rampe montant du pont, ait servi de halte aux voyageurs, montures et marchandises. Le parcours des voies romaines était muni de *mansiones* – en principe distantes d'une trentaine de kilomètres – servant de gîtes d'étape.

Le rétablissement du franchissement du fleuve au Gourg Noir réactiva naturellement le trafic des voyageurs et des marchands qui, pendant plus d'un demi-millénaire, avaient dû passer au Gué Royal et donc au regard de la *villa* de Liténis<sup>28</sup>.

Ainsi Saint-Jean de Fos, Pont de Saint-Guilhem...sonnèrent-ils la disparition du Gour Noir, son oubli...

## Notes.

1. Autour de 1830-1840, les premiers "touristes" venus au Pays de Gellone, sont influencés par les récits aventureux alpins et les images des William J. M. Turner, Rodolphe Töpffer ou Alexandre Calame, qui dépeignent le caractère vertigineux des gorges "effroyables" où se nichent les Teufelsbrücken et autres Gole del Diavolo (Turner a peint plusieurs fois le pont du Diable dans les gorges des Gellons / la Schöllenschlurt, Canton de Uri). Le pli est pris, et on va désormais baptiser ponts du Diable tous les ouvrages d'art médiévaux, dont la tradition populaire raconte que leur construction a eu à faire avec les revendications du Démon... La région couvrant le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales compte neuf "pont du Diable".
2. Bien qu'étant une réalisation commune aux deux monastères, les Anianais ne revendiqueront jamais ni la copropriété ni même d'avoir coopéré à la construction de cet ouvrage avec leurs confrères du Désert. D'ailleurs, la trace des accords passés entre les abbés Pons et Gauzfred n'a été conservée que dans le cartulaire de Gellone. On peut supposer qu'au moment de la querelle Aniane Gellone (entre 1065 et 1077), il aurait été embarrassant pour l'abbé Emmeno qu'il subsiste une telle preuve de ce que les deux monastères étaient égaux et indépendants l'un de l'autre...
3. Une des sentences arbitrales entre l'évêché de Lodève et le monastère de Saint-Guilhem précise en 1287 que la Terre de saint Guilhem est exempte *a ponte Eravi vocato Sancti Guillelmi*...[usque ad montem de Azirone (copie des anciennes Archives du Château de Lestang, *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, nouv. série, t. III, 2<sup>ème</sup> fasc., 1907, p. 380).
4. Constitué vers 570 par volonté du roi Sigisbert d'Austrasie, le petit diocèse méridional d'*Arisitum* ne fut jamais suffragant des métropoles de Bourges ou d'Arles mais directement soumis à l'Église de Metz. Cela confirma la volonté royale de conserver le contrôle total de ce territoire, en dépendance directe du palais austrasien.
5. Ayant hérité en 561 du royaume de Burgondie, le roi franc Gontran/Gunthramn (fils de Clothaire I<sup>er</sup> et petit-fils de Clovis) décida en 584 de contrer l'aventurier qui prétendait être son demi-frère Gunthovalt/Gondovald que le duc Gontran Boso, ambassadeur à Byzance, avait encouragé à quitter la cour impériale pour réclamer son héritage. A la vue du trésor amené à Marseille par le prétendant (581), le duc allait le trahir et le livrer en otage. Libéré à la mort de Chilpéric, le vrai ou faux "prince" gagna l'Aquitaine (décembre 584) où, à Brive, une assemblée le reconnut comme fils légitime de Clothaire et le proclama roi. La réaction du roi Gontran ne tarda pas, qui entra en Aquitaine début 585, soumettant le Poitou, Bordeaux et la Novempopulanie. Depuis Toulouse la traque s'acheva en mars au pied de l'actuelle Saint-Bertrand de Comminges (à la frontière septimaniennne). Abandonné par ses alliés d'aventure ou de circonstance, Gondovald fut trahi et livré à Gontran Boso qui commandait l'expédition...lequel le tua de sa main (il mourut à son tour en 587).

6. A deux pas du *castrum* de Nébian (site de La Tourelle) : une enceinte circulaire ruinée, flanquée de tourelles avec au centre une tour rectangulaire.
7. Je prévois de publier prochainement mes recherches sur ce sanctuaire anonyme, étude plusieurs fois retardée dans l'espoir de disposer de la publication complète de la fouille programmée de ce site exceptionnel, dirigée par Laurent Schneider.
8. Il faudra effectuer une approche fine des structures en pierre sèche repérées par drone sur cet épaulement occidental de la cluse.
9. Cet ouvrage d'art du XIX<sup>e</sup> siècle a tout simplement été construit sur le chemin qui, remontait les gorges.
10. Avec Le Roc de Saint-Micisse, qui domine le défilé de Laroque-Saint-Bauzille de Putois, Agonès est l'"ancêtre" probable de Ganges, l'antique *Agantikos*...
11. *In loco nuncupante Aniano in pago Magdalonense subtus castro Monte Calmensi.*
12. En l'absence regrettable de sondages archéologiques, les ramassages de surface ont donné du matériel céramique datable du premier âge du Fer...et du haut Moyen-âge.
13. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, une croix de pierre sur emmarchement se trouvait au bord de la route sur la prairie du moulin du Cabrier (lui-aussi détruit). On y venait en procession.
14. Récits contenus dans la *vita Sancti Willelmi* pour le premier, dans le *libellus de Miraculis* pour le second.
15. Cette légende contemporaine a été popularisée par Raymond Oursel, pour qui ce pont – comme tant d'autres – aurait été rendu nécessaire à un intense trafic de pèlerins. L'explication est toute aussi fabuleuse que la thèse, défendue par Maurice Oudot de Dainville en 1937, d'un ouvrage d'art créé pour acheminer vers Gellone la pierre destinée au chantier de l'abbatiale (disponible en abondance et en qualité à deux pas du monastère en en rive droite)...
16. A la fin du *Moniage Guillaume*, les quatre derniers chapitres (CII à CIV) sont consacré à notre pont (cf. l'édition critique et la traduction offertes par Nelly Andrieux-Reix (†), Magali Janet et François Suard (Paris 2026).
17. Un autre Drac était la divinité de la célèbre exurgence karstique de Montpeyroux. Depuis son bétonnage, il n'est plus loisible d'admirer son geyser temporaire (trop-plein exceptionnel de la nappe souterraine de Clamouse). A Rome, la légende constantinienne liait la disparition du monstre pestilentiel et exterminateur – symbolisant le paganisme – à la conversion de l'empereur par le pape Silvestre. Appelé *Dragonus*, il vivait au fond du petit lac du couvent des Vestales, chargées de fournir sa pitance. Il existe un Pont du Drac en Val d'Aoste (Italie), franchissant un torrent affluent de la Dora Baltea. Un Gourg Noir maléfique est connu dans la Vézère, à Saint-Ybard (Corrèze). Dans les gorges du Tarn, l'église Notre-Dame du Gourg (Lozère) fixe la légende de sainte Enimie et le Drac. Non loin de Lorsch, sur le Rhin moyen (Sallemanne), le lieu présumé de la cache du trésor des Nibelungen se nomme *Gurgus Niger* (défendu par le dragon Fafnir) A Cividale del Friuli (Italie); le pont franchissant le Natisone (l'actuel a été reconstruit en 1442-1452) repose sur un rocher central émergé, réputé avoir été lancé dans la rivière par Satan (contre paiement) pour permettre l'ouvrage.
18. Pour nos ancêtres, toute emprise sur la nature nécessitait de s'accorder avec les divinités, des cols de montagne comme des franchissements de rivière. Une offrande sacrificielle était nécessaire, généralement un animal, parfois un être humain. Ainsi, à Rome, le collège des pontifes a assuré pendant des siècles le rite consistant – chaque 15 mai – à dédommager le dieu *Tiber* en précipitant du haut du Pont Sublicius, vingt-quatre mannequins d'osier, ayant probablement substitué les hommes sacrifiés lors de la construction de l'ouvrage au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère en lieu et place d'un gué. Plusieurs fois reconstruit, ce premier pont romain fut toujours charpenté (sans élément de métal car il fallait pouvoir démonter en cas de danger et le reconstruire facilement en cas de destruction naturelle) : son nom

venant d'ailleurs du mot étrusque signifiant madrier/planche. *Pons sublicius* a toujours été opposé à *pons lapidis*, désignant un ouvrage d'art maçonné.

Pour des raisons techniques qu'il est aisé de comprendre son choix, au moment où l'on bâtissait le pont du Gourg Noir, le grand pont que l'évêque Arnaud fit construire pour relier l'île de Maguelone à la terre ferme était constitué de piliers maçonnés portant un tablier de charpente.

A Trèves/Trier, le grand pont sur la Moselle réalisé vers 80 de notre ère possédait, outre les culées, quatre piles maçonnées soutenant une chaussée charpentée.

19. Contrairement à ce qu'on croit couramment, les ponts romains n'étaient pas tous à arches. Suivant le contexte, les arches étaient prévues hautes pour échapper à des pics de débit, et parfois basses, lorsqu'en les multipliant on rendait le pont submersible. Dans les Alpes orientales, au débouché des gorges de l'Inn (frontière Grisons/Suisse – Tirol/Autriche) se dresse le pont du Finstermünz : un puissant podium à étraves a d'abord été ancré sur un affleurement rocheux. C'est ce qui reste du pont à tablier construit vers 45 de notre ère pour le service de la *via Claudia Augusta*. Initialement, les deux tabliers charpentés se trouvaient à quelques mètres de l'eau. En 1241, il fut décidé de rehausser le passage grâce à l'édification d'une tour sur le podium antique (à usage de péage).

20. Au XI<sup>e</sup> siècle, le hameau de Saint-Hilaire étant probablement abandonné, il était très incommode pour les habitants de Montcalmès, Lavène et Brousses de continuer à se rendre dans les gorges pour les offices ; d'où la décision du monastère de déplacer le siège paroissial vers l'est. Il était également nécessaire de délimiter la directe monastique du domaine seigneurial. C'est dans le contexte du tracé de division que fut construite la muraille de pierre sèche qui descend du plateau à la terrasse de Saint-Hilaire en parallèle avec le ravin de Fontcaude.

21. Grâce au cartulaire, nous savons qu'au moins au début du XIII<sup>e</sup> siècle existait une famille des Brousses, dont un *Petrus de Bruciis*, témoin d'actes allant de 1205 à 1216, qui détenait une partie de la paroisse homonyme (il avait au moins un frère nommé Raimond).

22. Cf. acte n° 179 du cartulaire d'Aniane, faussement daté de 1125.

23. Ce hameau, dont on voit dans sa partie ruinée qu'il a été organisé comme un "fortin", a toujours eu pour fonction d'être le centre d'exploitation d'un plateau aujourd'hui rendu à la nature, mais anciennement cultivé...

24. Si, avant son abandon quasi complet du début du XX<sup>e</sup> siècle, le causse de Montcalmès avait une activité de pacage ovin partagée avec l'exploitation des bois (charbonnières, bois de chauffe), il est évident qu'il avait anciennement été en partie cultivé : ainsi subsistent près de multiples dépressions (dolines) des groupes de cabanes avec enclos ayant constitué de petites "fermes", ainsi que de longs murs diviseurs.

25. Mal daté par les éditeurs du cartulaire de Gellone (1897), l'acte n° 20 il fait état d'un accord déjà passé et d'un ouvrage probablement déjà achevé. Il s'agit d'un acte contractuel de tradition juridique gallo-wisigothique, qui semble avoir été spécifique au droit du futur bas Languedoc et au Roussillon jusque vers 1110. Le texte est écrit au passé (*de ponte quem fecerunt* les abbés Pons d'Aniane et Gauzfred de Gellone). Le contrat a été précédé d'un accord des deux monastères pour l'exploitation et l'équipement de la portion du fleuve entre la pansière du Gourg Noir (en aval du pont) et le Gué Royal (actes n° 18 & n° 19). Outre la pansière de *Garriz* et la *paxeia vetula* établie à l'embouchure du *rivus Calmensis* dans l'Hérault, les nouveaux dispositifs seront communs, ainsi que les nouveaux moulins.

26. Il avait pour cela acquis l'expresse protection du roi. Ayant abdicé en 1169, il reçut en douaire l'important "prieuré" de Saint-Jean *du Fort*, où il s'installa jusqu'à sa mort en 1205 probablement. Qui doutera que sa présence n'ait pas favorisé les travaux de fortification ?

27. Dédiée au Baptiste, son église peut tout aussi bien avoir été fondée au IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle qu'au VIII<sup>e</sup> siècle.

28. Le qualificatif de *regium* (*guadium* pour *vadum*) vient de son association au fisc de Liténis. Ce gué de plaine permit de franchir l'Hérault face au futur Aniane, en substitution du pont du Gourg Noir ; Ceci dit, on cabotait certainement juste en aval du gourg. Pour parvenir à ce point de franchissement, probablement très

ancien (passage de troupeaux), les voyageurs venus de l'est devaient quitter la voie antique au haut du Fond de la Coste (Puéchabon), passer au pied des fourches patibulaires (Puech Fourquès). Sur l'autre rive, passant à Liténis, le chemin allait rattraper, via le Mas de La Cour (une *curtis* altomédiévale), la voie antique aux Cadenèdes.

RBL, 21-V-26.